



Compte-rendu de la CALV (commission académique des langues vivante) de Lyon

Compte-rendu proposé par Nadège Pagliaroli (professeure d'anglais et représentante du SNES à la CALV)

Lors de la CALV du 14 décembre 2017-commission qui a pour but de « valoriser la richesse ou la variété de l'offre de langues vivantes dans l'académie » d'après Mme la Rectrice-, plusieurs points ont été soulevés par le SNES dans le but de montrer la réalité de notre situation de professeurs de langues dans l'académie.

Il est judicieux de préciser que les langues vivantes sont la seule discipline justifiant d'un bilan pédagogique académique annuel, durant lequel les IPR dévoilent le nombre d'élèves inscrits dans chacune des langues proposées au collège, présentent les résultats aux examens nationaux et montrent différents projets pédagogiques liés aux langues vivantes. La Rectrice a fait une belle promotion de ces différentes activités de l'année, notamment « l'année de l'Allemagne » mise en oeuvre depuis la rentrée 2017. Il est regrettable de noter que l'allemand est ainsi mis en avant dans l'académie de Lyon, mais son nombre de postes au concours diminue aux prochaines épreuves, comme bon nombre de disciplines.

En collège

En effet, l'année 2017-2018 montre un enrichissement dans l'enseignement des langues vivantes à Lyon, spécialement au collège avec la réouverture de 62 bilangues dans l'académie (majoritairement allemandes). Toutefois, l'assouplissement de la réforme du collège est à mettre en perspective. En effet, l'affichage politique de cette décision de juin 2017 n'a pas engendré de dotation supplémentaire de moyens dédiés. Ainsi, beaucoup d'établissements de l'académie n'ont pu recréer leur bilangue à cause d'une DHG déjà votée en février. L'autonomie des établissements prévaut toujours, il y a donc encore concurrence entre discipline et entre établissements. La situation n'a alors pas changé depuis l'année dernière ! La Rectrice a mentionné un lissage académique sur 2 ans, sous-entendant que la recréation des bilangues peut s'effectuer à la rentrée 2017 ou à la rentrée 2018. Avec quels moyens ? Cela n'a pas été précisé!

Concernant les LV2 en 5°, le bilan est plutôt positif pour l'allemand avec un même nombre d'élèves étudiants cette langue en 2016 et 2017 en 5°, grâce au choix politique académique d'implanter l'allemand dans tous les établissements en LV2 en 5°, pour contrecarrer la perte des 6° bilangues de 2016. Toutefois, rien n'a été signalé quant à la perte d'heures des collègues (entre les 6° bilangues à 3h et les 5° LV2 à 2h30) et ses conséquences : précarisation de l'emploi, poste partagé,...

En lycée

Dans la partie lycées, il existe encore des écarts de réussite entre bac général et bac technologique (sauf pour la série STD2A). Cependant, « la note ne traduit pas le niveau d'un élève », selon la Rectrice, souhaitant ainsi affirmer le niveau de performance élevé des élèves, surtout en bac professionnel où les résultats de juin 2017 ont été qualifiés de satisfaisants, grâce à la mobilité des sections européennes proposée aux élèves. Il est à déplorer que la période de formation en mobilité professionnelle (PFMP) ne soit que facultative (480 inscrits en 2017-2018) et pas étendue à tous les élèves de bac professionnel. De même, il est regrettable de remarquer l'engouement de notre institution pour l'accession à une LV2 pour seulement 1/3 des élèves en bac professionnel dans notre

académie. Qu'en est-il des 20000 autres élèves et leur poursuite d'études dans le supérieur sans l'apprentissage d'une 2ème langue vivante ?

Au lycée général et technologique, il est à noter que la certification complémentaire en anglais pour les sections européennes attirent beaucoup de collègues : il y a 75 inscrits pour la session 2018 actuellement. Dans les nouveautés, l'année 2018 verra la création d'une filière ESABAC en série STMG à Roanne.

Pour conclure, ont été annoncés des projets d'ouverture de sections internationales anglophones britanniques lors de cette CALV dans différents établissements, dont certains collègues n'ont même pas été avisés, par exemple au collège Jean Perrin à Lyon 9ème. La Rectrice botte en touche en précisant que ces projets ne nécessitent pas de vote en CA , mais un avis de différents acteurs de l'institution (dont le sien!), mais que ces ouvertures seront examinées en DHG. Le SNES rappelle qu'il est difficile de faire réussir un projet sans que les collègues soient même informés du projet et les CA du mois de janvier peuvent être l'occasion de mener les débats, de déposer des motions, de proposer une autre utilisation des moyens alloués.